# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous les jours sauf les week-end*

27ème année - N°5240 - Lundi 09 Novembre 2026 - Prix : 200 Fc


SONELEC, CAFÉ-MÉDIA :

# Moumini Soilahoudine : « Méthode et rigueur »




OCTOBRE ROSE :

## Une marée humaine contre le cancer

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**30 Djamadul - Awal 1448**

**Prières aux heures officielles**

**Du 06 au 10 Novembre 2026**

**Lever du soleil:**
**05h 33mn**
**Coucher du soleil:**
**18h 08mn**

| | |
|---|---|
| Fadjr : | **04h 20mn** |
| Dhouhr : | **11h 54mn** |
| Ansr : | **15h 23mn** |
| Maghrib: | **18h 11mn** |
| Incha: | **19h 25mn** |



## SÉCURITÉ CIVILE À MOHÉLI :

# Un futur centre de commandement pour mieux anticiper les catastrophes

***La ville de Fomboni s'apprête à accueillir un bâtiment moderne destiné à renforcer les capacités de la Sécurité civile à Mohéli. La première pierre de cette infrastructure a été posée jeudi 5 novembre à Wemani, en présence du ministre de l'Intérieur, de la gouverneure de l'île, de l'ambassadeur de Chine et du représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). D'un coût de plus de 268 millions de francs comoriens, le projet entend améliorer la prévention des risques, l'alerte précoce et la coordination des interventions en cas de catastrophe.***



Mohéli franchit une nouvelle étape dans le renforcement de son dispositif de prévention et de gestion des catastrophes. À Wemani, dans la ville de Fomboni, les autorités ont procédé, jeudi 5 novembre, à la pose de la première pierre du futur bâtiment de la Direction régionale de la Sécurité civile. La cérémonie était présidée par le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et de l'administration territoriale, en présence de la gouverneure de Mohéli, de l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Huang Zheng, du représentant résident du PNUD, Luca Monge Roffarello, ainsi que du directeur général de la Sécurité civile. Financée par le gouvernement chinois avec l'accompagnement du PNUD, cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du projet TIAEWS-HADHARI. Elle ambitionne de doter l'île d'un outil opérationnel capable de mieux anticiper les risques météorologiques et géologiques, de traiter les alertes et de coordonner les interventions en situation d'urgence.

D'une superficie de 1 100 m² répartis sur deux niveaux, le bâtiment comprendra 16 bureaux, une salle de conférence, des espaces de formation, deux dortoirs, une infirmerie, un service de traitement des alertes et une salle des opérations. Il sera également doté d'équipements informatiques, de mobilier et d'un système d'alimentation solaire. Les travaux, confiés à l'entreprise China Geo-Engineering Corporation (CGC), représentent un investissement de 268 285 401 francs comoriens, avec un délai d'exécution prévisionnel de douze mois. Lors de son intervention, le directeur général de la Sécurité civile, Colonel Abdallah Soilih Rafick a insisté sur le rôle stratégique de cette future direction régionale, notamment dans la réception et le traitement des informations liées aux risques naturels et dans la coordination des réponses avec les différentes structures concernées.

Le ministre de l'Intérieur a, pour sa part, rappelé que la construction d'une infrastructure ne suffit pas à garantir son efficacité. Il a souligné la nécessité de disposer de ressources humaines qualifiées et de moyens de fonctionnement adaptés, réaffirmant l'engagement du gouvernement à accompagner la mise en service de cette structure. La gouverneure de Mohéli a salué cette initiative, tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités locales, la sensibilisation des communautés et l'implication des femmes dans les activités de prévention et de gestion des risques.

De son côté, le représentant résident du PNUD Lucca Monge Roffarello a rappelé que cette réalisation s'inscrit dans la continuité des efforts engagés aux Comores, après la construction et l'équipement de la direction nationale et de celle d'Anjouan. « Une alerte diffusée à temps, une information fiable et une intervention bien coordonnée sauvent des vies », a-t-il souligné.

L'ambassadeur de Chine, Huang Zheng, a enfin rappelé que le projet, officiellement lancé le 23 avril 2026, constitue la première initiative aux Comores financée par le Fonds pour le développement mondial et la coopération Sud-Sud, ainsi que la première coopération tripartite entre son pays et le PNUD dans l'archipel. Il a notamment insisté sur l'importance de passer d'une gestion des catastrophes après leur survenue à une véritable anticipation des risques.

**Riwad**

## TAMU

# Une nouvelle saveur signée Dadiposlim

***Le nouveau projet musical de Dadiposlim est prévu pour le 13 novembre 2026. Invité en exclusivité à la séance d'écoute préliminaire, notre verdict est sans appel : cette nouvelle production est savoureuse et devrait ravir les fans. Un opus qui réserve encore bien des surprises…***

Tamu peut se traduire par « goût », « saveur », mais aussi comme « ce qui donne à quelque chose sa singularité ». Et c'est bien de ça qu'il s'agit avec ce projet musical qui signe l'actualité de Dadiposlim, artiste qu'on ne présente plus et dont le style en inspire plus d'un aujourd'hui. Chanteur, auteur-compositeur, fondateur du label Twamaya House, le jeune trentenaire nous replonge dans son univers musical et un sens du détail remarqué. « Cet album a une saveur particulière pour moi. Autant dans la façon dont j'étais inspiré que par la manière dont on a travaillé dessus avec mon équipe. C'était doux et inspirant et j'ai vraiment pris plaisir à concocter chacune de ces chansons », a confié Salim, de son vrai nom.

À travers neuf titres dont « Tsi rerema », sorti en janvier 2026 et qui cumule plus de 500 000 vues sur YouTube, Tamu constitue le premier volet d'un projet pensé en deux temps. « On a décidé de scinder ce projet en deux parties. Il y a celle qu'on sortira le 13 novembre 2026. Et le volume 2 qui doit paraître au début de l'année 2027. Portés par l'élan créatif, on s'est retrouvé avec plus de vingt titres et il nous était impossible de choisir ! », a confié celui qui est ambassadeur de Yas depuis bientôt 3 ans. C'est d'ailleurs sur le toit des nouveaux locaux de l'entreprise, au-dessus de Moroni et sous les étoiles, qu'une cinquantaine de personnes ont été conviées à écouter en exclusivité Tamu. Inspiré par des sonorités diverses allant du rnb à la soul en passant par la rumba congolaise, Dadiposlim partage son univers coloré qui pourrait bien faire son chemin dans les playlists des mélomanes des Comores et d'ailleurs.

La recette, elle, reste inchangée : une voix mélodieuse qui jongle avec les registres, apprivoise les notes et emmène là où on ne s'attend pas. Pour ce projet, Dadiposlim s'est entouré de la même équipe avec une nouveauté tout de même puisque la composition a été entièrement confiée au jeune musicien prodige Solam. « Au début, je venais avec mes compos, puis j'ai compris que son talent leur donnait une autre dimension. (…) Merci mon frère pour ta fidélité et tout ce que tu apportes à ma musique. (…) Rendez-vous le 13 novembre pour découvrir TAMU ! », a posté l'artiste sur son compte Facebook. Une gourmandise qui se déguste, le temps de presser une orange et savourer quelques notes…

**Sanaa Chouzour**

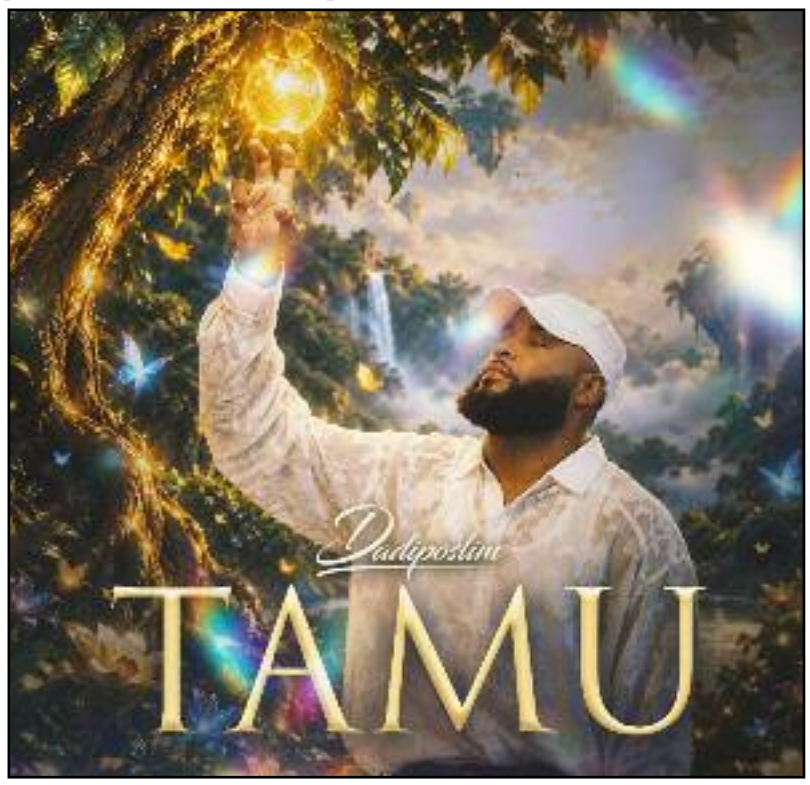


**La Gazette des Comores**

**l'information libre à votre portée**

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 **ou** 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

Suite de la page 1



## SONELEC, CAFÉ-MÉDIA :

# Moumini Soilahoudine : « Méthode et rigueur »

***La direction générale de la Société nationale d'électricité des Comores (Sonelec) a organisé, jeudi 5 novembre dernier, un café-média dans sa salle de conférence, sous le thème « Parlons d'électricité ». Cette rencontre a été l'occasion pour le directeur général, Moumini Soilahoudine, entouré de son équipe technique, d'expliquer les réalités du secteur électrique, de présenter les avancées réalisées et d'évoquer les défis qui restent à relever. À cette occasion, il a tenu à rassurer la population en affirmant que « la société commence à respirer ». Le secret de ce succès se résume à deux mots : méthode et rigueur.***

Interrogé sur les nombreuses préoccupations de la population, le patron de la Sonelec a reconnu que l'entreprise fait face à plusieurs difficultés. Toutefois, il a assuré que des efforts sont engagés pour y apporter des solutions. Selon lui, la société commence aujourd'hui à retrouver progressivement son équilibre financier et opérationnel. Il a rappelé qu'auparavant, la Sonelec éprouvait des difficultés à assurer convenablement la fourniture d'électricité. « Je ne dis pas que nous sommes au top, mais nous sommes sur la bonne voie. À mon arrivée, les centrales photovoltaïques étaient déjà en fonctionnement, d'autres étaient en cours de construction et des groupes thermiques avaient déjà été commandés, notamment dix moteurs. Cependant, il manquait une méthode de gouvernance et de la rigueur dans l'administration. C'est ce que j'ai apporté à mon arrivée. J'ai choisi de faire confiance à nos techniciens plutôt que de faire systématiquement appel à des techniciens étrangers, qui nous coûtaient d'ailleurs très cher. Aujourd'hui, les choses s'améliorent, car les collaborateurs et les agents s'investissent pleinement pour la société », a déclaré Moumini Soilahoudine.

Il a également indiqué avoir hérité d'une dette estimée à 12 milliards de francs comoriens. Selon lui, cette situation s'explique notamment par un manque de méthode de travail et d'accompagnement au sein de l'entreprise. La direction affirme travailler à l'apurement de ces dettes. « Nous avons également d'autres problèmes techniques, ainsi que des difficultés liées aux agents, aussi bien au niveau de l'administration que sur le terrain. Nous travaillons ensemble pour les résoudre. Mais il faut aussi comprendre qu'on ne peut pas régler tous les problèmes d'une société qui compte plus de 1 600 agents en seulement deux ans. Comme je l'ai dit, la société commence à respirer. Nous sommes désormais capables de couvrir progressivement les coûts de production et d'autres charges sans l'appui du gouvernement », a-t-il souligné.

Concernant les compteurs intelligents, régulièrement critiqués par les consommateurs en raison de leur niveau de consommation, le patron de la Sonelec a expliqué qu'il s'agit d'équipements répondant aux normes internationales. « Ce n'est pas la société qui a fabriqué ces compteurs ni qui a effectué leurs réglages. Ils sont utilisés dans de nombreux pays à travers le monde. Nous n'avons rien modifié pour qu'ils consomment plus rapidement l'électricité. Je pense que le véritable problème n'est pas forcément lié aux compteurs, mais plutôt à la manière dont chacun consomme l'électricité », a-t-il expliqué. Il a toutefois reconnu que le prix du kilowattheure constitue une véritable préoccupation pour les ménages. « Le prix de 198 francs comoriens par kilowattheure est élevé par rapport au pouvoir d'achat de la population. Il faut trouver une solution pour le réduire. Mais cette décision ne relève pas directement de la société, car ce tarif est fixé par un arrêté signé depuis 2022. Nous sommes en discussion avec le gouvernement afin de trouver une solution qui permettra de réduire ce prix, de manière à ce que tout le monde puisse y gagner », a-t-il indiqué. Car au final, la méthode et la rigueur instaurées ont permis à une société au bord de la faillite de remonter la tente et surtout d'améliorer ses indicateurs de performance, en termes de recettes et surtout de fourniture régulière d'électricité 20h sur 24, entre février 2025 et octobre 2026.

Il a évoqué le coût de la production thermique, estimé à 350 francs comoriens. Selon lui, la résolution de ces deux questions, à savoir le coût de production et le prix de vente de l'électricité, permettrait de mieux répondre aux préoccupations des consommateurs concernant les compteurs intelligents. Concernant le prélèvement mensuel de 250 francs comoriens sur les factures d'électricité, Moumini Soilahoudine a tenu à préciser que cette somme ne revient pas à la Sonelec. Il s'agit, selon ses explications, d'une redevance destinée à l'Office de radio et télévision des Comores (ORTC). « Ces 250 francs ne sont pas destinés à la Sonelec. Il s'agit d'un droit lié à l'audiovisuel public au profit de l'ORTC. C'est l'État qui a instauré ce prélèvement et nous reversons cette somme directement sur le compte de l'ORTC », a-t-il conclu.

Arrivé à la tête de l'entreprise publique début 2025, le jeune Soilahoudine avait hérité d'une situation complexe où il fallait à la fois palier à l'urgence et mettre en place un véritable business plan, avec des objectifs et des résultats à moyen et long terme. Pour lui, le défi se joue sur deux tableaux, produire de l'électricité d'abord et la vendre ensuite à un prix raisonnable. C'est toute la problématique de l'impact social des nouveaux compteurs, dont il faudra du temps d'adaptation et d'évaluation, pour maintenir le cap d'une Sonelec tournée vers la modernisation. Un bel exemple de leadership dans un secteur crucial pour le développement du pays, pourvu que l'Etat et ses partenaires continuent de l'accompagner. Un modèle économique qui peut inspirer les autres sociétés d'Etat.

**Nassuf Ben Amad**

## OCTOBRE ROSE :

# Une marée humaine contre le cancer

***Samedi 7 novembre, à l'appel de l'association comorienne de lutte contre le cancer chez la femme, de nombreux militants et sympathisants ont traversé Moroni, du marché de Volo Volo à la place Ajao, pour clore la campagne d'Octobre Rose 2026. Une marche solidaire et de sensibilisation, visant à rappeler que le dépistage précoce sauve des vies.***

Sous un ciel bleu et un soleil éclatant, la capitale s'est réveillée en rose ce samedi. Dès le matin, les abords du marché de Volo Volo se sont remplis d'une foule compacte. Tee-shirts roses, foulards, casquettes et rubans : la couleur de la lutte contre le cancer du sein flottait partout. Le cortège s'est élancé dans une ambiance festive. Certaines se tenaient par la main. Des mères avec leurs filles, des grand-mères, des jeunes de l'ACCF Junior, des soignantes et des bénévoles. Au fil des rues, la marée rose a grossi. Des passants rejoignaient parfois le cortège. Jusqu'à la place Ajao, où la foule s'est rassemblée pour écouter les discours. La présidente de l'ACCF, Mme Zahara Abdallah, a rappelé la voix émue, le sens de cette mobilisation : « Nous marchons pour les femmes qui se battent aujourd'hui contre la maladie, pour celles qui sont en rémission, en mémoire de celles qui nous ont quittés, mais aussi pour rappeler une conviction essentielle : le dépistage précoce peut sauver des vies. »

Après plusieurs années d'engagement, l'ACCF dresse un bilan encourageant : près de 200 causeries, plus de 2 000 mammographies et échographies financées, plus de 300 frottis réalisés depuis 2019. « Après neuf années d'engagement, l'ACCF constate avec satisfaction que la parole autour du cancer du sein se libère progressivement aux Comores. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à s'informer, à consulter et à participer aux campagnes de dépistage. » La campagne de cette année a confirmé cette dynamique. L'association s'est déplacée dans plus d'une quinzaine de villages. À Ngazidja, plus de 500 femmes ont bénéficié d'une mammographie ou d'une échographie. À Anjouan, plus de 200 mammographies ont été réalisées. À Mohéli, plus d'une trentaine de femmes ont fait le déplacement pour se faire dépister. Cinq cas suspects nécessitent actuellement des examens complémentaires.

Mais comme l'explique l'association trop de patientes arrivent tardivement. Quand les soins spécialisés ne sont pas disponibles au pays, certaines doivent partir à l'étranger, avec le coût du voyage, du traitement et de l'hébergement loin de la famille. L'ACCF a créé une ligne « Suivi des malades » pour soutenir les plus démunies et plaide pour un service d'oncologie, un laboratoire d'anatomopathologie et le développement des soins palliatifs. Avant de quitter la place Ajao, la présidente de l'association a lancé un dernier appel : « N'ayez pas peur de vous informer. N'ayez pas peur de consulter. N'ayez pas peur de vous faire dépister. Ne pas savoir ne protège pas de la maladie. Se faire dépister tôt permet d'agir plus rapidement. » Octobre Rose 2026 se termine, mais pour l'ACCF, le combat continue.

**Hamdi Abdillahi Rahilie**



**La Gazette des Comores**
**Fondateur et Directeur général**
Said Omar Allaoui
**Directeur de la publication**
Elhad Said Omar
**Rédactrice en chef**
Andjouza Abouheir
**Secrétaire de rédaction**
Toufé Maecha
**Rédaction**
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
**Mise en page**
Abdouchakour Aladi Nourou
**Responsable commercial**
Mariama Mhoma
**Documentation archiviste**
Hadidja Abdou
**Photographe / Site Web**
Mohamed Said Hassane
**Impression**
Graphica Imprimerie
**www.lagazettedescomores.com**
**Tel: 773 91 21/ 322 76 45**

FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

الاتحاد القمري لكرة القدم

B.P 2504 – Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ffc@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

# Direction Technique Nationale
# Termes de référence – Chef de projet Football for Schools (F4S)

## 1. Contexte

Le programme Football for Schools (F4S) a été lancé par la FIFA en 2019, en partenariat avec l'UNESCO. Il vise à rendre le football accessible aux filles et aux garçons en l'intégrant aux activités scolaires, et à transmettre aux enfants des compétences de vie à travers le jeu. À l'échelle mondiale, le programme ambitionne de toucher 700 millions d'enfants de 4 à 14 ans, en priorité dans les zones les plus défavorisées. Il fournit des ballons aux écoles et met à la disposition des enseignants une application gratuite de séances d'entraînement.

Aux Comores, le programme a été lancé les 30 et 31 janvier 2023 par la FFC, avec le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère des Sports. À cette occasion, 40 éducateurs des trois îles ont suivi une formation dispensée par des instructeurs de la FIFA.

En 2026, la FFC a organisé le championnat national de football scolaire U15, qui a réuni 24 établissements des trois îles. Ce réseau d'écoles constitue une base solide pour la suite du programme.

La FIFA et la FFC préparent aujourd'hui la mise en œuvre d'un projet pilote Football for Schools aux Comores, au bénéfice de la jeunesse comorienne. La FIFA accompagne la Fédération tout au long de la phase de préparation, notamment pour la mise en place d'une équipe dédiée au projet.

Pour piloter ce projet, en lien étroit avec les équipes de la FIFA, la FFC recrute **un Chef de projet Football for Schools.**

## 2. Objectif du poste

Le Chef de projet assure la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet pilote Football for Schools aux Comores, puis de son extension. Il veille à ce que le programme atteigne les écoles des trois îles, filles et garçons, conformément aux orientations de la FIFA et aux priorités de la FFC et du Ministère de l'Éducation nationale.

Il fait le lien entre le programme F4S et le championnat national de football scolaire, afin de bâtir un parcours continu de l'école vers les structures fédérales de formation.

## 3. Missions et responsabilités

Planification et coordination - Élaborer le plan d'action annuel du programme F4S et son budget, en lien avec la Direction Technique Nationale.

- Coordonner les interventions de la FFC, des Ligues insulaires, du Ministère de l'Éducation nationale, du Ministère des Sports et de la Commission nationale du football de jeunes.

Assurer la liaison quotidienne avec les équipes Football for Schools de la FIFA, suivre le fil d'échanges du projet et répondre à leurs demandes.

**Mise en œuvre dans les écoles - - - -**

Identifier et sélectionner les écoles bénéficiaires avec le Ministère

Organiser la formation des enseignants et des éducateurs à la méthodologie F4S et à l'utilisation de l'application du programme.

Planifier et contrôler la distribution des ballons et du matériel aux écoles, avec fiches de remise signées.

Promouvoir la participation des filles dans toutes les activités du programme.

**Compétitions et détection -**

Contribuer à l'organisation du championnat national de football scolaire U15 et des festivals scolaires. - -

Mettre en place, avec la DTN, un dispositif d'identification des jeunes talents dans les écoles.

Préparer la participation des écoles comoriennes aux compétitions scolaires internationales.

**Suivi, évaluation et communication -**

Tenir à jour une base de données des écoles, enseignants formés, élèves touchés (par sexe et par île) et matériel distribué. - - -

Effectuer des visites de suivi régulières dans les écoles des trois îles.

Produire les rapports d'activité et les rapports financiers demandés par la FFC et la FIFA.

Valoriser le programme auprès des partenaires et du public (photos, articles, réseaux sociaux).

## 4. Livrables attendus

| Livrable | Échéance |
|---|---|
| Plan d'action et budget annuels du programme F4S | 1 mois après la prise de fonction |
| Liste validée des écoles bénéficiaires par île | 2 mois après la prise de fonction |
| Base de données de suivi (écoles, enseignants, élèves, matériel) | 3 mois après la prise de fonction, puis mise à jour continue |
| Rapports de formation des enseignants | Après chaque session |
| Fiches de remise du matériel signées | Après chaque distribution |
| Rapport d'activité trimestriel | Chaque trimestre |
| Rapport annuel d'activité et financier | Fin de chaque année |

## 5. Profil requis

**Formation -**

Diplôme de niveau Bac+3 minimum en sciences de l'éducation, STAPS, gestion de projet, gestion du sport ou domaine équivalent. -

Un diplôme d'entraîneur ou une formation en pédagogie sportive est un atout.

**Expérience -**

Au moins 3 ans d'expérience en gestion de projets, de préférence dans le sport, l'éducation ou le développement communautaire. - -

Expérience de travail avec des écoles, des enseignants ou des jeunes.

Une expérience avec des programmes financés par des partenaires internationaux (FIFA, agences des Nations Unies, ONG) est un atout.

**Compétences -**

Capacité à planifier, budgétiser et suivre des activités sur plusieurs sites. - - - - -

Aisance dans la coordination de partenaires variés : fédération, ministères, ligues, écoles. Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, outils de collecte de données). Excellentes capacités de rédaction de rapports, Maîtrise du français et du shikomori.

Sensibilité aux questions d'égalité filles-garçons et de protection de l'enfance.

Disponibilité pour des déplacements réguliers dans les trois île

## 6. Conditions du poste

| Rubrique | Détail |
|---|---|
| Rattachement | Directeur Technique National de la FFC |
| Collaboration | Commission nationale du football de jeunes, Ligues insulaires, Ministère de l'Éducation nationale |
| Lieu de travail | Siège de la FFC, Moroni, avec déplacements réguliers à Anjouan et Mohéli |
| Type de contrat | CDD |

Une période d'essai de trois mois est prévue. Le Chef de projet fait l'objet d'une évaluation annuelle sur la base des livrables et des indicateurs du programme.

## 7. Modalités de candidature

Le dossier de candidature comprend :

1. Une lettre de motivation adressée au Secrétaire général de la FFC.
2. Un curriculum vitae détaillé.
3. Les copies des diplômes et attestations.

Les dossiers sont à déposer au siège de la FFC à Moroni ou à envoyer par courriel à l'adresse contact@fedcomfoot.com , avec la mention « Candidature – Chef de projet F4S », **au plus tard le 16 novembre 2026 à 17H00.**

Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

## ENTREPRENARIAT :

# Foutoum Boina, de la géographie à la cosmétique



***Elle a étudié les sols, elle prend désormais soin des peaux. Native de Nvounambadani, Foutoum Boina Assane a transformé sa formation en géographie en une aventure entrepreneuriale dans la cosmétique naturelle. Sa marque, Imany Glow, a pris forme entre Itsandra et la Tanzanie***.

De formation géographe, spécialisée en environnement et développement durable, Foutoum Boina Assane a choisi de mettre sa passion pour les plantes au service de la cosmétique naturelle. Après une formation en formulation de savons en Tanzanie, elle a lancé Imany Glow, une marque comorienne qui propose des soins capillaires et corporels à base d'ingrédients d'origine naturelle. À travers son entreprise, elle ambitionne de valoriser les ressources locales et de faire rayonner le savoir-faire comorien au-delà de l'archipel. Au départ, il y a les plantes, bien avant les cosmétiques. Native de Nvounambadani, Foutoum Boina Assane est titulaire d'une licence en géographie, option environnement et développement durable. Un parcours universitaire qui l'a d'abord conduite à s'intéresser aux territoires, avant que sa passion pour les plantes ne l'oriente vers un autre domaine : la cosmétique naturelle. « Ma passion pour les plantes et leurs vertus m'a progressivement orientée vers la cosmétique naturelle », explique-t-elle. Après une première expérience dans l'enseignement, elle décide de se former en Tanzanie à la fabrication de savons. Elle y acquiert des connaissances en formulation, en dosage, en association d'huiles végétales et en règles d'hygiène. Cette formation marque le point de départ d'Imany Glow.

À travers cette marque, elle souhaite proposer une alternative locale aux produits importés, tout en valorisant les ressources et le savoir-faire comoriens. « Je voulais créer une marque comorienne qui associe beauté, nature et savoir-faire local », souligne-t-elle. Dans son atelier, elle confectionne aujourd'hui différents produits : huiles et beurres capillaires, masques pour le visage, savons naturels, sérums pour le visage et le corps, ainsi que des huiles de soin. Elle propose également des mini-savons destinés aux hôtels et aux maisons d'hôtes. Derrière chaque produit, la formulation occupe une place essentielle. La sélection des ingrédients, les associations d'huiles et le respect des dosages font partie des étapes auxquelles elle accorde une attention particulière. « Je commence par sélectionner les huiles végétales et les ingrédients adaptés à mes formulations. Je travaille sur des associations d'huiles pour obtenir des soins qui répondent à différents besoins capillaires et corporels. Je fais attention à la qualité des matières premières, à l'hygiène et au respect des dosages », précise-t-elle.

Au-delà de la fabrication, Imany Glow mise également sur la proximité avec sa clientèle. La fondatrice privilégie une approche personnalisée, en prenant le temps de comprendre les attentes de chaque client avant de l'orienter vers un produit. « Chez Imany Glow, nous privilégions les ingrédients d'origine naturelle et une approche plus personnalisée. Je ne me contente pas de vendre un produit. Je cherche d'abord à comprendre les besoins du client pour mieux le conseiller », explique-t-elle. Cette démarche semble trouver son public. « Nos clients sont principalement des personnes qui recherchent des soins naturels. Je reçois des retours très favorables. Les clients apprécient particulièrement la qualité des produits et leur expérience d'utilisation », affirme-t-elle. Mais le parcours entrepreneurial reste semé d'obstacles. Aux Comores, développer une activité dans le secteur de la cosmétique nécessite des moyens financiers, un accès régulier aux matières premières et des équipements adaptés. Des contraintes auxquelles Foutoum Boina Assane est elle aussi confrontée. « Entreprendre dans ce secteur aux Comores demande beaucoup de courage et de persévérance. Les difficultés concernent notamment le financement, l'approvisionnement en matières premières et l'accès aux équipements », reconnaît-elle. Avant d'ajouter : « Mais je considère chaque difficulté comme une occasion d'apprendre et de progresser. »

La question de la sécurité des produits constitue également un enjeu important pour la jeune entrepreneure. Elle affirme veiller aux conditions de fabrication, au choix des ingrédients et des emballages. Consciente de la nécessité de renforcer ses procédures, elle souhaite progressivement mettre en place des tests de stabilité et des analyses microbiologiques adaptés à ses produits. Pour l'heure, Imany Glow fonctionne principalement sur commande. Mais Foutoum Boina Assane voit plus loin. Elle souhaite développer sa production, élargir sa clientèle, notamment auprès des établissements hôteliers, et envisager à terme une commercialisation au-delà des frontières comoriennes. Son ambition tient en une phrase : « Faire rayonner le Made in Comoros au-delà de nos frontières. » De la géographie à la cosmétique, Foutoum Boina Assane a trouvé un nouveau terrain d'engagement : celui de l'entrepreneuriat local et de la valorisation des ressources naturelles comoriennes.

**El-Aniou Fatima**

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

**Périodicité** :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

**Mode de règlement** :

Espèces /__/
Chèque /__/ n° _____
Virement bancaire /__/ réf. : _____

*Moroni le,*

Signature :

**Tarifs d'abonnement**

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

| | Mensuel | | Trimestriel | | Semestriel | | Anuel | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro |
| Comores | 4 500 | 9 | 12 500 | 25 | 25 000 | 51 | 50 000 | 102 |
| Etranger | 6 000 | 12 | 17 000 | 35 | 32 000 | 65 | 62 500 | 127 |



## LITTÉRATURE :

# Les Éditions Cœlacanthe font leur rentrée aux Comores

***Plus de vingt-cinq ans après leur création en France, les Éditions Cœlacanthe ont organisé, à l'hôtel Retaj de Moroni, leur première rentrée littéraire aux Comores. Plusieurs ouvrages ont été présentés au public lors de cette rencontre réunissant auteurs, lecteurs et passionnés de littérature. Entre histoire, mémoire, exil et réalités sociales, l'événement a mis en lumière la diversité de la production éditoriale comorienne.***

C'est une première dans l'histoire des Éditions Cœlacanthe. Fondée en 2000, la maison d'édition a réuni, samedi, à Moroni, écrivains, lecteurs et personnalités politiques et universitaires à l'occasion de sa première rentrée littéraire organisée aux Comores. Une matinée consacrée à la découverte d'ouvrages, aux échanges avec les auteurs et à la promotion de la lecture. Dans son intervention d'ouverture, Nasser Youssouf, représentant des Éditions Cœlacanthe, est revenu sur le parcours de cette structure associative créée sous le nom d'INYA par l'historien Mahmoud Ibrahime. L'aventure a débuté en 2001 avec la revue d'histoire et d'archéologie Tarehi, dirigée avec Ali Mohamed Gou, avec l'appui technique de Mohamed Ahmed-Chamanga. C'est en 2010 que l'association s'est tournée vers l'édition de livres, notamment grâce aux conseils de l'écrivain Salim Hatubou. Depuis, son catalogue s'est progressivement enrichi d'ouvrages littéraires, historiques, scientifiques et linguistiques.

Mohamed Ahmed-Chamanga a rappelé le travail accompli pour accompagner les auteurs comoriens et encourager les publications en français comme en shikomori. La maison d'édition défend également un principe : permettre aux écrivains de publier sans financer eux-mêmes leurs ouvrages, hormis certaines publications institutionnelles. La rencontre a permis de découvrir plusieurs œuvres publiées cette année abordant des thématiques variées. Abdoulbastoi Moudjahidi a présenté L'Enfant du vent du Nord, un récit consacré au génocide des Tutsi au Rwanda. À travers cette histoire, l'auteur invite à réfléchir aux divisions et aux tragédies ayant marqué le continent africain. « Cette histoire ne concerne pas seulement les Rwandais, elle nous concerne tous, nous, Africains », a-t-il déclaré. Absente, Naenmati Ibrahim Halidi a présenté son ouvrage Dunya, le monde de ma fenêtre à travers une vidéo projetée au public. Également absent, Azhar Ahmed Abdou a fait découvrir Dans la peau d'une autre par une lecture du résumé assurée par Oubeid Maeva. Ce livre aborde les violences sexuelles faites aux enfants, à travers le parcours d'une jeune victime confrontée aux traumatismes et à la reconstruction.

La présentation de Bourguiba, une vie en accords majeurs, de Faouzia Ibrahim Abdallah, a suscité une vive émotion dans la salle. L'auteure y rend hommage à son défunt époux, Ahmed Bourguiba, artiste comorien décédé le 5 septembre 2024. Elle retrace son parcours artistique, mais aussi sa vie familiale et son attachement aux Comores. L'écriture lui a permis d'exprimer sa douleur et de préserver la mémoire de l'artiste pour leurs enfants. Intervenant par visioconférence, l'écrivain SAST a présenté Entre sirènes et dauphins, un roman explorant notamment les réalités de l'exil et les expériences humaines loin du pays natal. L'ouvrage 50 ans de communication aux Comores, présenté par Aboubacar Boina, a également enrichi les échanges en abordant l'histoire de la communication et son évolution dans le pays. Au-delà des présentations, cette rentrée littéraire a permis d'évoquer les défis de l'édition comorienne, notamment la diffusion des ouvrages, l'accès à la



lecture et la valorisation des langues nationales.

Les Éditions Cœlacanthe accordent une attention particulière à la littérature de jeunesse, avec une quinzaine d'ouvrages publiés, ainsi qu'aux publications en shikomori et aux éditions bilingues, qui représentent environ vingt titres dans leur catalogue. Présent à la clôture, le directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche Ali Mohamed, représentant le ministre de l'Éducation nationale, a salué l'engagement de la maison d'édition dans la préservation du patrimoine littéraire comorien. Il a insisté sur la nécessité de développer le goût de la lecture dès l'enfance et de renforcer les liens entre les écoles, les familles, les auteurs et les éditeurs. Il a également encouragé une réflexion sur la place des ouvrages en shikomori dans l'enseignement. La rencontre s'est achevée par une séance de dédicaces et de vente d'ouvrages, suivie d'un cocktail. Pour les Éditions Cœlacanthe, cette première rentrée littéraire ouvre la voie à un rendez-vous qu'elles souhaitent inscrire durablement et régulièrement dans la vie culturelle comorienne.

**Hamdi Abdillahi Rahilie**

---

**Ministère de la Santé et de la Protection Sociale**
---
**Direction Générale de la Santé**
---
**Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)**

Cellule de Gestion de Projet (CGP)
N° CKM 1105 01 N & 04 S & 05 T

## APPEL À CANDIDATURES
## Recrutement d'un(e) expert(e) en Santé Publique et appui à la gestion du Projet

**Poste** Expert(e) en Santé Publique et appui à la gestion du Projet
**Type de candidat** Consultant(e) individuel(le) national(e)
**Financement** Agence Française de Développement (AFD)
**Début de publication** 3 novembre 2026
**Date limite de dépôt** 25 novembre 2026 à 12 h 00 (heure de Moroni)

**1. Contexte**

Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour mettre en œuvre le projet « Offre de soins ». Une partie des fonds accordés sera utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) chargé(e) d'appuyer la Cellule de Gestion du Projet (CGP) dans la mise en œuvre de ses activités.

Par l'intermédiaire de la CGP, le MSPS invite les candidats à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessous. Le présent appel à candidatures s'adresse aux consultants individuels.

***2. Profil recherché***

Le ou la consultant(e) sera retenu(e) pour ses aptitudes dans les domaines suivants :

• management hospitalier dans les cinq (05) hôpitaux cibles du projet ODS ;

• ingénierie de formation et appui à l'École de Médecine et de Santé Publique (EMSP) ;

• renforcement de la gouvernance des directions concernées (IGS, DESPP, DRHS) ;

•gestion de projet et passation des marchés, conformément aux procédures du code de passation des marchés comorien et aux Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les États étrangers.

**3. Critères d'évaluation des candidats**

Les candidats doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les services demandés. A ce titre, ils justifieront de références de prestations récentes et similaires, d'une expérience dans des missions comparables et d'attestations de services rendus.

**3.1 Compétences requises**

• Compétences en gestion de projet (planification, budgétisation, suivi-évaluation) ;

• Bonne connaissance des procédures de passation des marchés des bailleurs internationaux, en particulier de l'AFD ;

• Solides compétences rédactionnelles (rapports, notes d'analyse, termes de référence, plans d'action).

**3.2 Expérience examinée**

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction de l'expérience du candidat en :

• gestion hospitalière et/ou santé publique dans des contextes comparables (Afrique subsaharienne ou océan Indien) ;

• ingénierie de la formation, pour les filières existantes et les nouvelles filières de l'EMSP.

**4. Composition du dossier**

Le dossier doit obligatoirement comprendre :

• un curriculum vitae détaillé ;

• une lettre de motivation adressée à M. SAID DJAFFAR Soudjay Ali, Coordinateur du Projet ;

• les photocopies des diplômes et des attestations de travail détaillant les expériences ;

• **trois (03)** références professionnelles, avec contacts (e-mail et téléphone).

**5. Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidature doivent être déposées au plus tard **le 25 novembre 2026 à 12 h 00 (heure de Moroni),** à l'adresse suivante :

**Adresse** Cellule de Gestion du Projet Offre de Soins, Moroni — Route de la Corniche — Direction Générale de la Santé
**Téléphone** 733 23 41 / 343 86 07
**Courriel** saiddjaffar@gmail.com
**Copie à** passationmarches773@gmail.com

**6. Informations complémentaires**

Les termes de référence et toute information complémentaire peuvent être obtenus auprès du Projet Offre de Soins, à l'adresse indiquée ci-dessus, aux horaires suivants :

• **Lundi au jeudi** : 8 h 00 – 16 h 00
• **Vendredi** : 8 h 00 – 13 h 00

## ÉLIMINATOIRES CAN 2027 :

# Le Congo redoute vraiment des Cœlacanthes

***C'est en tout cas l'impression qui ressort de la conférence de presse de présentation de la liste des joueurs retenus par le sélectionneur des Diables Rouges, Claude Le Roy. Le champion d'Afrique 1988 avec le Cameroun, n'est pourtant pas né de la dernière pluie, mais sait aussi à quel point les Cœlacanthes peuvent être dangereux pour l'avoir vécu lorsqu'il était sélectionneur du Togo aux éliminatoires de la CAN 2021.***

Et s'il y'a un aspect du jeu comorien que le technicien français redoue le plus, ce sont les sorties de balle, combinées à une vitesse d'exécution très rapide. « Ils vont vite sur les côtés, surtout sur le côté gauche. Ils ont les moyens de nous poser des problèmes.» En vieux briscard des compétitions continentales, Le Roy ne vient pas non plus à Moroni en victime expiatoire « Je pense peut-être naïvement qu'on a peut-être un tout petit peu plus de moyens de leur poser de problèmes. Et donc avec cet état d'esprit qu'il y a dans cette équipe, plus l'apport d'un ou deux nouveaux joueurs, on va voir comment ça se passe. » Le duel s'annonce donc comme une opposition entre deux équipes qui ont chacune des arguments à faire valoir. Si les Cœlacanthes entendent s'appuyer sur leur vitesse, leur mobilité et leur capacité à se projeter rapidement vers l'avant, le Congo-Brazzaville compte bien exploiter son expérience et les quelques ajustements apportés à son effectif. À Moroni, les hommes d'Hubert Velud auront à cœur de faire respecter leur statut et de confirmer leurs progrès. Mais face à eux, Claude Le Roy, fort de sa longue expérience du football africain, entend jouer pleinement sa chance. Une chose est certaine, les Congolais ne viennent pas en victimes expiatoires.

Aux Cœlacanthes de répondre sur le terrain et de démontrer que leur dynamique actuelle peut résister à l'expérience d'un vieux routier des compétitions continentales. Le verdict se jouera sur la pelouse de Maluzini. L'ambition du sélectionneur congolais lors de cette double confrontation est d'éviter la défaite. « Au moins il nous faut prendre 4 points lors de cette double confrontation », et de rajouter : « Nous allons aux Comores pour chercher un match nul ! » Cette méfiance de l'équipe comorienne s'appuie sur son expérience mais aussi sur le retour d'une ligne d'attaque très efficace. « Ils ont deux attaquants de talent. Un assez jeune et un, Slemani, qui a 33 ans, qui est un peu leur Bifouma, qui peuvent être dangereux sur les contres, qui ont surtout une qualité qu'on recherche tous, nous, les sélectionneurs, c'est qu'ils marquent beaucoup de buts. » Un discours qui traduit à la fois le respect et la prudence de Claude Le Roy à l'approche de ce rendez-vous. Mais si le technicien français affiche clairement ses ambitions comptables, les Cœlacanthes n'entendent certainement pas lui faciliter la tâche.

Portés par leur public et renforcés par le retour de leurs arguments offensifs, les Comoriens ont une belle occasion de faire valoir leurs atouts. Reste à savoir si la prudence congolaise suffira à contenir l'efficacité offensive des hommes d'Hubert Velud. D'ailleurs pour étayer ses arguments, Claude Le Roy a rappelé : « Vous regardez sur les 10 dernières années, ils ont toujours marqué beaucoup de buts, tant dans leur club qu'en sélection ». Et ce dernier conclure : « Et un buteur, ça reste un buteur, quel que soit le club dans lequel il joue, quelle que soit l'équipe nationale dans laquelle il évolue » parlant de Faïz Selemani, qui fait son grand retour en sélection après une coupe d'Afrique des nations qui s'est globalement mal passée pour toute l'équipe.



**Imtiyaz**

---

**UNION DES COMORES**
Unité-Solidarité-Développement
----------****----------
MINISTÈRE DES FINANCES DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE
_____
SECRETARIAT GENERAL

**Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)**

**Unité de Gestion de Projet (UGP)**
**AFD N° CKM 11 54 01 T**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES International (AOI)**

**Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)**

**AOI N: 2026/01/MFBSB/PAGF-SI/AOI/REHA-ELEC**

1. **Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire** de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le **Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière** (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Travaux de Réhabilitation électrique **MFBSB (Cabinet du Ministre ANNEXES 1 ET 2, finance Place de l'Indépendance, Réhabilitation électrique DGCPT (bâtiment du Trésor), Réhabilitation électrique DGD (direction à Ngazidja)** ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux Réhabilitation électrique MFBSB (Cabinet du Ministre ANNEXES 1 ET 2, Bâtiment principal finance Place de l'Indépendance, DGCPT (Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor : bâtiment du Trésor), DGD (Direction Générale des Douanes à Ngazidja)) à savoir :

- Mise aux normes des installations électriques.
- Installation de systèmes solaires photovoltaïques sur les sites majeurs du MFBSB.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante du lundi au vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, **MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.**

**Email** : kawamih.m@pagfsi-km.com, mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le Dossier d'Appel d'Offres est transmis gratuitement, par voie électronique, aux Soumissionnaires qui en font la demande.

5. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 04 janvier 2027 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de quatre millions cent quatre-vingt-un mille sept cent vingt-six francs comoriens (4 181 726 KMF), soit l'équivalent de huit mille cinq cents euros (8 500 Euros).

6. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 04 janvier 2027 à 10 heures et 10 minutes–heure de Moroni-Union des Comores.

7. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

1. Les exigences en matière de qualifications sont :

o Expérience d'au moins **cinq (05)** ans dans les travaux de mise aux normes électriques des bâtiments et d'installations photovoltaïques.

o Réalisation d'au moins **deux (02)** marchés similaires de nature et de complexité comparables au cours des cinq (05) dernières années.

o Capacité financière et technique conforme aux exigences précisées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Conformité administrative et légale conformément aux Documents d'Appel d'Offres

**UNION DES COMORES**
Unité-Solidarité-Développement
----------****----------
MINISTÈRE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE
_____
SECRETARIAT GENERAL

Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

**Unité de Gestion de Projet (UGP)**
**AFD N° CKM 11 54 01 T**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES International (AOI)**

**Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)**

**AON N : 2026/03/MFBSB/PAGF-SI/AOI/REHA-ELEC**

**Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire** de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le **Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière** (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paie**ments prévus au titre du marché « Travaux de Réhabilitation électrique MFBSB (Trésor régionale d'Anjouan, Direction régionale des impôts d'Anjouan, Direction régionale du budget d'Anjouan)** ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux Réhabilitation électrique MFBSB (Trésor régionale d'Anjouan, Direction régionale des impôts d'Anjouan, Direction régionale du budget d'Anjouan) à savoir :

- Mise aux normes des installations électriques.
- Installation de systèmes solaires photovoltaïques sur les sites majeurs du MFBSB.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante du lundi au vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, **MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.**

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le Dossier leur sera transmis gratuitement par voie électronique.

5. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 04 janvier 2027 à 10 heures et 05 minutes**. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un **montant de quatre millions cent quatre-vingt-un mille sept cent vingt-six francs comoriens (4 181 726 KMF), soit l'équivalent de huit mille cinq cents euros (8 500 Euros).**

6. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 04 janvier 2027 à 10 heures et 10 minutes–heure de Moroni-Union des Comores.**

7. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

**10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat** :

1. Les exigences en matière de qualifications sont :

o Expérience d'au moins **cinq (05)** ans dans les travaux de mise aux normes électriques, d'installations photovoltaïques.

o Réalisation d'au moins **deux (02)** marchés similaires de nature et de complexité comparables au cours des cinq (05) dernières années.

o Capacité financière et technique conforme aux exigences précisées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

o Conformité administrative et légale conformément aux Documents d'Appel d'Offres.

---

**UNION DES COMORES**
Unité-Solidarité-Développement
----------****----------
MINISTÈRE DES FINANCES DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE
_____
SECRETARIAT GENERAL

**Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)**

**Unité de Gestion de Projet (UGP)**

**AFD N° CKM 11 54 01 T**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES International (AOI)**

**Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)**

**AON N: 2026/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/REHA-ELEC**

**Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire** de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le **Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière** (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « **Travaux de Réhabilitation électrique (Commissariat aux Finances de Mohéli (le building)** ».

1. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux Réhabilitation électrique (Commissariat aux Finances de Mohéli (le building) à savoir :

- Mise aux normes des installations électriques.
- Installation d'un système solaire photovoltaïque sur le site du Commissariat aux Finances de Mohéli (le building).

2. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante du lundi au vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, **MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.**

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifakri.d@pagfsi-km.com

3. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus ou aux adresses électroniques indiquées. Le Dossier leur sera transmis gratuitement par voie électronique.

4. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 04 janvier 2027 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un **montant d'un million quatre cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quarante-deux francs comoriens (1 495 442 KMF), soit l'équivalent de trois mille trente-neuf euros (3039 Euros).**

5. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, **le 04 janvier 2027 à 10 heures et 10 minutes–heure de Moroni-Union des Comores.**

6. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :

**10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :**

1. Les exigences en matière de qualifications sont :

o Expérience d'au moins **cinq (05)** ans dans les travaux de mise aux normes électriques, d'installations photovoltaïques.

o Réalisation d'au moins **deux (02)** marchés similaires de nature et de complexité comparables au cours des cinq (05) dernières années.

o Capacité financière et technique conforme aux exigences précisées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

o Conformité administrative et légale conformément aux Documents d'Appel d'Offres.